



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

tabagisme

Question écrite n° 67146

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la lutte contre le tabagisme. Il désire savoir quelles sont les statistiques en la matière suites aux diverses mesures qui ont été mises en place.

Texte de la réponse

Le tabac est la première cause de mortalité évitable (66 000 décès par an) et la première cause de cancer. Le changement de comportement des Français observé en 2003, à savoir une chute importante de la consommation de tabac suite aux mesures prises par le Gouvernement pour lutter contre le tabac, se confirme en 2004 : d'après les données barométriques de l'Institut national de prévention et d'éducation sanitaire (INPES), chez les douze à soixante-quinze ans (hommes et femmes confondus), la prévalence de personnes déclarant fumer, ne serait-ce que de temps en temps, est de 29,9 % en 2004 (33,4 % chez les hommes et 26,6 % chez les femmes), soit environ 13,8 millions de fumeurs en 2004 en structure de population de 1999, alors qu'en 1999, 33,2 % de la population de cette tranche d'âge déclarait fumer (36,6 % chez les hommes et 29,9 % chez les femmes). Ainsi, la diminution de la prévalence des fumeurs entre 1999 et 2004 représente une baisse de plus de trois points, soit une baisse de 10 % sur ces cinq années. En ce qui concerne les femmes, l'augmentation continue de la consommation de cigarettes chez les femmes observée depuis la fin des années 1960, s'est arrêtée, et la prévalence du tabagisme a été réduite de 11 % par rapport à 1999. La prévalence du tabagisme chez les adolescents de quinze à dix-neuf ans a diminué de 17 % et a chuté de 30 % chez les filles par rapport à 1999. Chez les fumeurs réguliers de cette tranche d'âge, la prévalence a chuté de 30 % sur cette période de cinq ans. A l'âge de l'initiation, chez les jeunes de douze à quatorze ans, la proportion de fumeurs réguliers a été réduite de 30 % par rapport à 1999 et ils ne sont plus que 1,5 % à fumer régulièrement. L'objectif du Plan cancer de réduction de 30 % en cinq ans du tabagisme des jeunes a été atteint en deux ans.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67146

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juin 2005, page 6107

Réponse publiée le : 27 septembre 2005, page 9058